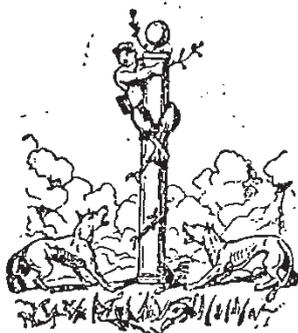


RENDS-MOI MA JAMBE

CONTE DE LA BEAUCE



Il était une fois un homme qui avait trois filles, et qui aimait bien à boire un coup et à s'arrêter aux auberges.

Un jour, sa fille aînée lui dit qu'il devrait bien aller au marché pour chercher le pot-au-feu; elle lui donna de l'argent. Le bonhomme partit pour le marché; mais en route il rencontra un ami. Il y avait longtemps qu'il ne l'avait vu, ils se mirent à boire ensemble; en quittant celui-là, il en rencontra un deuxième et lui offrit aussi à boire.

Le pauvre homme se trouva tout à coup sans argent, car il avait tout dépensé avec ses camarades. Que faire pour acheter le pot-au-feu?

En passant devant une boucherie, il aperçoit une jambe et un jambon accrochés, s'en empare et se sauve en courant, car il n'avait plus d'argent pour payer. Il remet la viande à sa fille qui s'empresse de la faire cuire.

Puis le père retourne au cabaret: il avait toujours soif.

La jeune fille, voulant voir son pot-au-feu, découvre la marmite: elle entend une voix qui lui disait: « Rends-moi ma jambe et mon jambon. »

Les trois jeunes filles avaient grand'peur; l'une d'elles courut chercher son père, mais il était trop occupé à boire, et ne se dérangea pas. Lorsque le pot-au-feu fut cuit, la jeune fille retourna chercher son père.

Tout le monde se mit à table; mais à chaque bouchée qu'ils mangeaient, ils entendaient: « Rends-moi ma jambe et mon jambon. »

Effrayés ils abandonnèrent leur repas et s'empressèrent de déménager.

Une fois installés dans une autre maison, l'on s'aperçut qu'il manquait une poêle.

Le père proposa à chacune de ses filles d'aller chercher la poêle,

et promet même une belle robe à celle qui se déciderait à le faire. Il n'y eut que la troisième qui eut ce courage.

En rentrant dans la maison, elle vit une vieille femme occupée à se chauffer.

La vieille pria la jeune fille de lui mettre ses bas, et la jeune fille accepta de lui rendre ce service.

Quand elle eut chaussé une jambe, elle s'aperçut qu'elle n'avait que celle-là.

— Mais vous n'avez qu'une jambe, ma bonne femme.

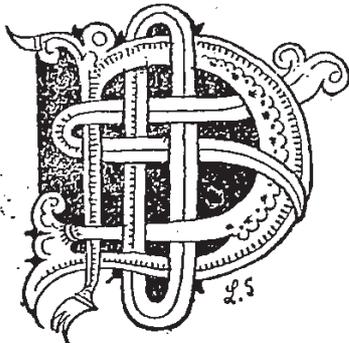
— Puisque tu m'as mangé l'autre, il ne m'en reste qu'une.

ANTOINETTE BON.

LES PRÉCURSEURS DE NOS ÉTUDES (1)

IV

ENQUÊTE PRESCRITE SOUS LA RESTAURATION



DANS le numéro de décembre 1887 de la Revue des Traditions populaires, M. Meyrac constatait qu'en 1819 une circulaire avait été adressée par le préfet des Ardennes aux maires de son département; j'ai retrouvé dans les papiers de mon grand-père, juge de paix du canton d'Avize, la pièce suivante, signée du baron de Jessaint, qui est postérieure de deux ans à la circulaire du préfet des Ardennes, et antérieure à celle adressée à ses administrés en 1837 par le préfet de ce même département :

Chaalons, le 19 janvier 1822.

Le préfet du département de la Marne, commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie.

Monsieur, l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres a bien voulu se charger de réunir en corps d'ouvrages tous les documents qu'il serait possible d'obtenir sur les antiquités de la France.

Le ministre de l'intérieur a prescrit à MM. les préfets de recueillir, avec le plus grand soin, des renseignements particuliers sur les antiquités de leur département. J'ai à cet effet, formé auprès de moi une Commission qui s'occupe de ce travail; mais il est indispensable pour le succès que cette commission ait de nombreux coopérateurs.

J'ai l'honneur de vous prévenir que je vous ai désigné pour correspondant

(1) Voir les nos de décembre 1887 et août 1888.